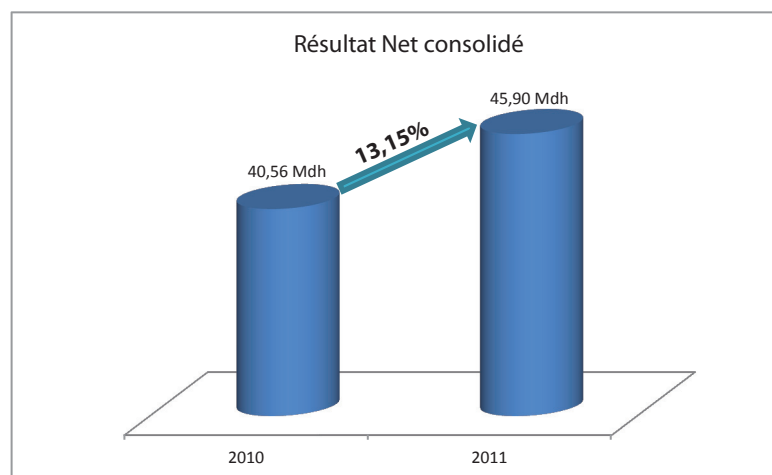
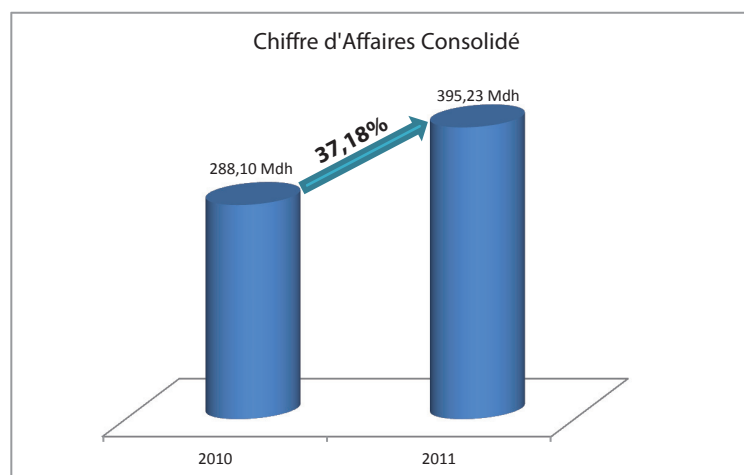




## RESULTATS CONSOLIDÉS EXERCICE 2011



Le Conseil d'Administration de Jet alu Maroc, réuni le Lundi 26 Mars 2012 à Rabat sous la présidence de M. Mohamed Adil RTABI, a examiné les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 lesquels font ressortir les éléments suivants :



L'année 2011 a été marquée par une double augmentation du Capital social de Jet alu Maroc :

- La première augmentation a été réalisée par l'incorporation de la prime d'émission et des réserves portant ainsi le capital social de 32.116.000 MAD à 100.000.000 MAD.
- La seconde a été réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse de la société Jet alu Maroc et a permis de porter le capital social à 120.000.000 MAD.

Jet alu Maroc a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 395,23 Millions de Dirhams en hausse de 37,18% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net consolidé s'établit à 45,90 Millions de Dirhams, en augmentation par rapport à l'année précédente de 13,15%.

### Perspectives

Le secteur des BTP au Maroc maintient des perspectives de croissance importantes. Jet alu Maroc de par son carnet de commandes, sa position dans le marché, son organisation et ses ressources devrait bénéficier de ces opportunités de croissance. Par conséquent, Jet alu Maroc compte :

- Développer les domaines d'activités traditionnels du groupe.
- Dynamiser le développement des métiers à fort potentiel de croissance.
- Développer des partenariats avec les acteurs du marché.

### Dividendes

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de Jet alu Maroc la mise en distribution d'un dividende de 9.50 dirhams par action.

### Principes de consolidation

#### 1. REFERENTIEL COMPTABLE :

Les comptes consolidés de la société Jet alu Maroc SA ont été établis conformément aux normes Marocaines telles que prescrites par le conseil National de la Comptabilité.

#### 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Le périmètre de consolidation englobe la société AR Factory SARL détenue à hauteur de 70%.

#### 3. METHODE DE CONSOLIDATION :

La société AR FACTORY étant contrôlée de manière exclusive, la consolidation s'est faite selon la méthode de l'intégration globale.

#### 4. PRINCIPAUX RETRAITEMENT :

Ces retraitements portent sur :

- Les dettes et les créances réciproques.
- Les écarts de conversion.
- Les produits et les charges intra-groupe.
- La marge sur facturation figurant dans les encours.
- Les résultats internes (dividendes distribués).